

1.7.6 Perte d'autonomie, dépendance

Objectifs généraux :

Définir les notions d'autonomie et de dépendance

A partir de différentes situations, repérer et classer les facteurs générateurs d'une perte d'autonomie

A partir d'exemples ou d'observations, repérer les signes évocateurs d'une perte d'autonomie

A partir de différents outils, évaluer la dépendance d'une personne (exemple grille AGGIR, ...)

Préciser les objectifs et condition d'attribution de l'APA

La situation :

Mme R à 90 ans, elle a eu un accident vasculaire cérébral et présente une hémiparésie du côté droit. Elle vit à l'USLD.

La cadre du service vous demande d'évaluer sa dépendance à l'aide de grille AGGIR.

1. L'autonomie et la dépendance

a) Rechercher les définitions de

Une personne dépendante

.....

.....

L'autonomie

.....

.....

2. Les facteurs générateurs d'une perte d'autonomie

Facteurs physiques	Facteurs psychiques	Facteurs liés à l'environnement	Facteurs liés aux habitudes de vie
<ul style="list-style-type: none"> Le vieillissement des différents appareils et systèmes du corps : surdité incontinence perte de mobilité Les maladies (diabète, hypertension, maladies de Parkinson, cardio-vasculaires, cancer...). Les chutes (avec pour conséquences des fractures, dont la fracture du col du fémur). Les accidents domestiques (brûlures, intoxications...). 	<ul style="list-style-type: none"> Le vieillissement cognitif (diminution de la mémoire, de la concentration...). Les chocs affectifs (ex. : tristesse et laisser-aller après le décès du conjoint, la mort d'un animal domestique...). Les événements de vie difficiles (perte de l'ancien logement, perte de capacités...). Les pathologies psychiques : dépression 	<ul style="list-style-type: none"> Un environnement pauvre en stimulations (peu d'activités possibles dans le logement ou aux alentours). La surprotection de l'entourage (maternage des proches qui font « à la place »). Un logement inadapté (absence de rampes, tapis occasionnant des chutes...). L'isolement social (impossibilité de sortir, absence d'interlocuteurs...). 	<ul style="list-style-type: none"> La non-utilisation des fonctions physiques (absence d'exercice, de marche, maintien de positions toujours identiques). La non-utilisation des fonctions psychiques (absence d'exercices entretenant la mémoire, de confrontation d'idées avec les autres...). Les mauvaises habitudes de vie (tabac, alcool, alimentation déséquilibrée, trop riche en sucre et en graisse...).

Doc.1 Les différents facteurs à l'origine des incapacités et de la dépendance des personnes âgées.

Source SMS Foucher

Doc.2

Mme Thomas, 88 ans, s'est fracturé le col du fémur et, trois mois après sa chute, se déplace encore en déambulateur. Les transferts lit/fauteuil nécessitent une aide.

M. Dumon, 82 ans, vient de perdre son épouse après 60 ans de vie commune ; il s'isole, refuse de s'alimenter.

Mme Simon, 73 ans, veuve, souffre de la maladie d'Alzheimer. Malgré l'intervention quotidienne d'une aide à domicile, son maintien chez elle devient difficile. Elle se perd dans les rues du village, oublie de fermer les plaques électriques ou l'eau de la douche...

M. Loko, 85 ans, vit dans un pavillon individuel encore chauffé au bois. Il a désormais de grandes difficultés à rentrer son bois et à gérer ce mode de chauffage. Ses enfants vivent à l'étranger et ne peuvent l'aider.

Mme Claudine, 94 ans, sans enfant, vit toujours dans son pavillon dans un petit village sans commerçant. Elle ne conduit plus et est donc dépendante de ses voisins pour tous ses déplacements. Elle s'isole de plus en plus, refusant d'être une charge pour son entourage.

M. Pleux, 82 ans, habite à Paris dans un immeuble ancien, au cinquième étage sans ascenseur. Il lui est de plus en plus difficile de monter les escaliers. Il restreint donc ses sorties et voit de moins en moins de monde.

Source SMS Foucher

a)  **A partir du Doc.2 : Pour chaque situation repérer le ou les facteurs générateurs de la perte d'autonomie et les classer à l'aide du Doc.1?**

Etat de santé	Logement	Environnement au sens large

3. L'évaluation de la dépendance

Doc.3

La **grille nationale Aggir** permet d'évaluer le degré de dépendance du demandeur de **l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa)**, afin de déterminer d'une part l'éligibilité à l'allocation, et d'autre part le niveau d'aide dont il a besoin.

Les niveaux de dépendance sont classés en **6 groupes dits "iso-ressources" (Gir)**. À chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les **actes essentiels de la vie quotidienne**.

La grille Aggir évalue les capacités de la personne âgée à accomplir 10 activités corporelles et mentales, dites discriminantes, et 7 activités domestiques et sociales, dites illustratives.

Seules les 10 activités dites *discriminantes* sont utilisées pour déterminer le Gir dont relève la personne âgée. Les 7 autres activités dites *illustratives* sont destinées à apporter des informations complémentaires à l'évaluateur pour mieux appréhender la situation globale de la personne.

La grille Aggir est intégrée à un référentiel d'évaluation qui permet de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration du plan d'aide de la personne âgée.

En fonction de son degré de dépendance, la personne âgée est classée dans un groupe iso-ressources (Gir). Il existe 6 Gir. **Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa.**

La personne relevant des Gir 5 ou 6 peut demander une aide ménagère ou une aide auprès de sa caisse de retraite.

GIR 1	Personnes confinées au lit ou au fauteuil et ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue des intervenants
GIR2	Deux sous-groupes : - personnes confiées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; - personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités locomotrices.
GIR3	Personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice mais qui nécessitent quotidiennement et plus sieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. L'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.
GIR4	Deux sous-groupes : - personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées ou stimulées pour la toilette et l'habillage ; - personne n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doivent être aidées pour les activités corporelles y compris les repas.
GIR5	Personnes qui assurent seules leurs transferts et déplacements à l'intérieur de leur logement, s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques.

Source : <https://www.capretraite.fr/>

Doc. 4 : situation de Mme R

Mme R à 90 ans, elle a eu un accident vasculaire cérébral et présente une hémiparésie légère du côté droit. Elle vit à l'EHPAD de Delle.

Le matin, elle a besoin d'une aide partielle pour se laver (le bas) et s'habiller (elle ne peut boutonner ses habits)

Pour le repas, il faut l'aider car elle n'a plus de force dans la main droite (couper la viande, ouvrir ses yaourts...), et ensuite elle mange seule. Elle va aux toilettes seules.

Elle se déplace avec une canne mais pour sortir dehors elle a besoin d'une aide.

Lorsque la nuit, elle a besoin elle appelle les aides-soignantes avec la sonnette.

Son fils vient récupérer ses habits pour les laver, elle aime être coquette. Elle aime sortir avec l'animatrice pour faire des courses afin d'améliorer son quotidien.

Elle s'occupe en faisant des mots croisés et en regardant la télévision ce qui lui convient parfaitement.

a)  **Doc. 4 et 5 : A partir de la situation de Mme R, renseigner la grille AGGIR ci-dessous :**

GRILLE NATIONALE AGGIR



N° 11510*01

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE EXAMINÉE

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'immatriculation :

Adresse : _____

Code Postal : Commune : _____

SITUATION AU REGARD DES ACTES ESSENTIELS ET ORDINAIRES DE LA VIE

VARIABLES DISCRIMINANTES - AUTONOMIE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE	
COHÉRENCE : converser et / ou se comporter de façon sensée	
ORIENTATION : se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux	
TOILETTE : concerne l'hygiène corporelle	Haut
	Bas
HABILLAGE : s'habiller, se déshabiller, se présenter	Haut
	Moyen
	Bas
ALIMENTATION : manger les aliments préparés	Se servir
	Manger
ÉLIMINATION : assumer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale	Urinaire
	Fécale
TRANSFERT : se lever, se coucher, s'asseoir	
DÉPLACEMENT À L'INTÉRIEUR : avec ou sans canne, déambulateur, fauteuil roulant...	
DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR : à partir de la porte d'entrée sans moyen de transport	
COMMUNICATION À DISTANCE : utiliser les moyens de communication, téléphone, sonnette, alarme ...	
VARIABLES ILLUSTRATIVES - AUTONOMIE DOMESTIQUE ET SOCIALE	
GESTION : gérer ses propres affaires, son budget, ses biens	
CUISINE : préparer ses repas et les conditionner pour être servis	
MÉNAGE : effectuer l'ensemble des travaux ménagers	
TRANSPORT : prendre et / ou commander un moyen de transport	
ACHATS : acquisition directe ou par correspondance	
SUIVI DU TRAITEMENT : se conformer à l'ordonnance du médecin	
ACTIVITÉS DE TEMPS LIBRE : activités sportives, culturelles, sociales, de loisirs ou de passe-temps	

A : fait seul, totalement, habituellement, correctement

B : fait partiellement, non habituellement, non correctement

C : ne fait pas.

A, le

Signature et cachet du praticien

ATTENTION

Ce document doit être joint, sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie, à l'attestation d'incapacité à accomplir les actes ordinaires de la vie

Modèle S 2402

4. L'APA



Source RetraiteplusTV :

<https://www.youtube.com/watch?v=nLvVfy4O8FE>

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-lallocation-personnalisee-dautonomie/facile-a-lire>



[daides/lapa-est-](https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/daides/lapa-est-)

a) Que veut dire APA ?

.....

b) Quelles sont les conditions d'attribution de l'APA ?

.....
.....
.....
.....

c) Que finance l'APA ?

APA Domicile	APA EHPAD

d) Qui attribue l'APA ?

.....

e) Quelles sont les procédures d'attribution de l'APA en EHPAD ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

f) La tarification de la maison de retraite sera :

Tarif hébergement+ tarif soins + (tarif dépendance -.....)